

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 8 (1870)
Heft: 46

Artikel: Moeurs guerrières des anciens Confédérés
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180970>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Et le cher monsieur montrait au moins cinquante-cinq ans.

Je suis entré chez un horloger; le magasin, autrefois très beau, avait une paroi brisée, et des pendules et autres objets de valeur avaient été broyés par une bombe, qui, tombant sur le toit, avait pénétré jusqu'au rez-de-chaussée.

— Quelle désolation! fis-je en entrant.

— Voilà qui est bien plus désolant encore, me dit l'horloger en me montrant la place Kléber, où paraissent les troupes allemandes.

Et, en effet, les soldats ennemis formaient un immense carré, au milieu duquel se trouvaient les officiers supérieurs. Là j'ai vu tout à mon aise le sieur Bismark-Bohlen avec sa jambe droite, raide et traînante, sa figure parcheminée. Près de lui était le général Werder, petit, trapu, barbu jusqu'aux yeux, mais d'une barbe inculte, d'un rouge mélangé de gris. Tous, soldats et officiers portent la barbe. Je dois dire que la troupe manœuvre avec une précision remarquable et que la tenue est irréprochable.

Mœurs guerrières des anciens Confédérés.

Dans l'art de la guerre, les anciens confédérés dépassaient les autres peuples. Quelque péril menaçait-il la patrie, fallait-il venger un affront, punir des amis infidèles ou ramener au devoir des citoyens séditionnels, un drapeau planté au haut d'une fontaine ou suspendu à l'Hôtel-de-Ville, dans les cas urgents la bannière même, appelait le peuple sous les armes. Répartis dans les villes suivant les tribus, à la campagne suivant les bailliages, les seigneuries et les communes, les hommes appelés à marcher se pourvoyaient d'armes, d'argent et de vivres; on n'accordait que rarement des exemptions et seulement sous condition d'un remplacement, usage fort ancien; les pauvres recevaient des secours de leurs communes et souvent tous ensemble du trésor public.

Les armes principales étaient la pique, la hallebarde, l'arquebuse et l'arbalète; le gros de l'armée portait la pique; les hallebardiers ne devaient former que la huitième partie; outre cela l'on avait de fortes et grandes épées et des haches d'armes; les poignards et les dagues prirent de plus en plus faveur. Le corps était protégé par une cuirasse, la tête par un casque ou un fort chapeau de feutre orné d'une plume de coq ou d'autruche. Une croix blanche servait de signe de ralliement; plus tard on y joignit une clef de la même couleur; on la fixait sur le dos ou la poitrine, sur les manches, les épaules et les cuisses, ordinairement à plusieurs endroits à la fois.

Les confédérés se servaient non-seulement d'arquebuses, dont l'usage leur fut connu de bonne heure, mais aussi d'artillerie. Les Zuricois en eurent dès 1393, et les Bernois firent fondre à Nuremberg, en 1443, la première pièce de grosse artillerie, dont ils se servirent pour la première fois au siège de Bade.

La cavalerie, peu nombreuse, se composait de gentilshommes et de cavaliers envoyés par les cou-

vents, les évêques, les hôpitaux et les chevaliers combourgeois de quelque ville.

Les officiers qui commandaient toute l'armée ou ses divisions, s'appelaient chefs ou capitaines; les troupes de chaque canton, quelque petit que fût leur nombre, marchaient sous un chef à part, nommé par le gouvernement, ainsi que le banneret. On laissait aux simples soldats l'élection des chefs de peloton; ceux-ci étaient composés de 20 à 30 hommes. Après le chef, son lieutenant et le banneret, venaient pour le rang et la considération les délégués des conseils et des bourgeois, qui formaient avec les premiers le conseil de la guerre permanent; les affaires importantes étaient soumises à la troupe assemblée, appelée la commune; elle prononçait sur la guerre et la paix et considérait sa propre autorité comme égale à celle des conseils et des communes du pays. Quelquefois les troupes en campagne répondaient tout bonnement aux ordres les plus précis de la Diète et des gouvernements, qu'elles avaient décidé, à la majorité des voix, tout le contraire.

On voyait d'ailleurs à la suite de l'armée bien d'autres personnages: directeurs d'artillerie, chirurgiens, chapelains, greffiers, interprètes, inspecteurs de vivres, arbalétriers, cuisiniers, bourreaux. Le général avait un cortège de gardes du corps; de nombreux jeunes gens faisaient l'office de courriers. Pour transmettre aux troupes les commandements, pour les tenir en ordre et régler leur marche, on se servait de fifres et de tambours; les Waldstetten de cors au son formidable. Une quantité de chiens, souvent fort utiles, suivaient l'armée. Dans la guerre de Souabe, les chiens découvrirent devant Constance quelques ennemis couchés dans une haie.

Avant la bataille de Morat, lorsque les chiens de l'armée suisse arrivèrent dans la plaine, ils aperçurent les chiens des Bourguignons; plus forts et plus sauvages, ils les vainquirent et les forcèrent de s'enfuir. Les deux armées virent dans cette lutte un présage.

Les troupes assemblées prêtaient serment au règlement militaire qui prescrivait la subordination envers les chefs, la religieuse défense des drapeaux, l'oubli des offenses; il ordonnait, en outre, d'épargner femmes, vieillards, ecclésiastiques, églises, couvents et moulins.

Les milices qui marchaient recevaient dans toutes les villes amies le meilleur accueil. Les magistrats allaient à leur rencontre en grande pompe avec un cortège d'hommes magnifiquement armés; ils exprimaient leur joie, offraient leurs services et apportaient en présent de l'argent, du vin, de l'hydromel et divers aliments.

Si plusieurs cohortes confédérées s'unissaient ensemble, on élisait en commun un général en chef et des commandants pour chaque corps. Mais cela n'arrivait que rarement; tour à tour les troupes de plusieurs cantons formaient l'avant-garde, le corps d'armée et l'arrière-garde, et dans chacune de ces divisions on déférait le commandement au capitaine le plus capable.

Dans les camps, soldats et officiers habitaient sous des tentes; des retranchements, des fossés,

des rangées de chariots servaient de moyens de défense.

L'ordre de bataille consistait dans des colonnes profondes ou dans un carré ; à quelques rangs de piques succédaient des hallebardes, puis de nouveau des piques ; à la tête et sur les flancs se plaçaient les armes à feu, au centre les bannières et les drapeaux. En présence de l'ennemi, les chefs, pour exciter le courage des troupes, leur rappelaient les exploits de leurs aïeux et l'honneur national ; tous tombaient à genoux, implorant, les bras étendus, le secours du Tout-Puissant ; ensuite, s'encourageant mutuellement par des cris, ils se précipitaient en rangs serrés contre les rangs ennemis pour les enfoncer sans pitié. Il était interdit de faire des prisonniers ; un blessé n'osait pas quitter son poste ; quiconque voyait un compagnon prêt à fuir devait l'égorger ; on ne permettait qu'après la victoire de songer au butin.

Les confédérés craignaient si peu la mort et les blessures, ils observaient si strictement les ordres, que ces masses puissantes se mouvaient avec facilité pour former tantôt un coin, tantôt une ligne étendue, qui semblait annoncer une fuite, mais en réalité faisait front sur deux points à la fois.

L'art des sièges n'était pas l'art des Suisses. Si la première attaque échouait, leur zèle se refroidissait ; exercice, machines, artillerie, tout leur manquait. Ils étaient mieux en mesure pour la défense de la patrie. Ils rassemblaient des provisions de toute espèce, fermaient les abords ; des signaux, des coups de feu, le toscin, annonçaient l'approche de l'ennemi ; quiconque pouvait porter hache ou hallebarde accourait.

Les frontières s'enchevêtraient d'une façon bizarre ; souvent habitaient dans un même village des amis, des ennemis et des hommes neutres ; ceux-ci distinguaient leurs maisons par les armoiries de leur souverain.

Sciences.

La Société vaudoise des sciences naturelles a repris, mercredi 2 novembre, le cours de ses travaux, interrompu pendant la saison d'été. Quand nous parlons d'interruption nous ne voulons point dire que les membres restent inactifs, plusieurs d'entre eux ont, au contraire, mis largement à profit les loisirs que procure la belle saison pour entreprendre des voyages ou des excursions dont ils ont rapporté des renseignements importants pour la science.

MM. Ch. Dufour et Forel, de Morges, se sont établis sur le glacier inférieur du Rhône, pendant une dizaine de jours, à la fin de juillet et au commencement d'août, pour étudier en grand le phénomène qu'ils avaient déjà mis en évidence par des expériences de laboratoire, savoir l'absorption de la vapeur d'eau par la glace. Ils ont renoncé à l'idée qu'ils avaient eue d'abord de se construire une cabane sur le glacier pour y faire leurs expériences : ils ont trouvé plus simple de se creuser une niche au fond d'une crevasse ; ils ont trouvé de cette manière un excellent abri contre les courants d'air très forts qui règnent toujours à la surface du glacier ; dans cette niche, ils ont pu installer leur balance de précision et opérer ainsi avec une complète sécurité.

Le point de départ des recherches de MM. Dufour et Forel est celui-ci : les vitres froides d'un appartement condensent la vapeur d'eau qu'il renferme et se couvrent de cette rosée, connue de chacun, lorsque la quantité de vapeur renfermée

dans la pièce est plus grande que celle qui peut être contenue dans l'air à la température de la vitre. La glace ne doit-elle pas jouer un rôle analogue à celui des vitres, dans des conditions analogues ? L'expérience faite en petit, avait déjà dit oui, mais MM. Dufour et Forel voulaient avoir une confirmation plus complète de leurs vues.

L'expérience se pratique de la manière suivante : on remplit de glace une assiette que l'on pèse, on la place sur le glacier pendant une heure environ et on la pèse de nouveau. Le résultat de cette seconde pesée doit être plus fort que celui de la première, si la glace a emmagasiné une certaine quantité de la vapeur renfermée dans l'atmosphère.

L'expérience a complètement ratifié cette idée et a fourni même des résultats supérieurs à ceux que l'on pouvait attendre. C'est ainsi que MM. D. et F. ont pu déduire de l'une de leurs expériences, une absorption de 212 mètres cubes d'eau par heure et par kilomètre carré ; le passage de cette eau, de l'état de vapeur à l'état liquide, développe une chaleur suffisante pour fondre 1500 mètres cubes de glace, en même temps que l'air environnant se dessèche, autant qu'il peut le faire, à une hauteur de 158 mètres.

Si la notion fondamentale de cette expérience n'est pas nouvelle et doit même présenter un grand caractère d'évidence, l'importance de l'absorption de la vapeur d'eau par la glace n'était pas connue en chiffres ; elle dépasse certainement de beaucoup ce que l'on pouvait supposer et permet d'expliquer un certain nombre de phénomènes que les touristes ont fréquemment l'occasion de constater.

MM. D. et F. ont constamment trouvé l'air beaucoup plus humide à l'hôtel du glacier du Rhône que sur le glacier lui-même ; la différence entre les quantités de vapeur contenue en ces deux points d'observation est en moyenne de 52 p. %. MM. Desor et Agassiz, dans leur célèbre séjour au glacier de l'Aar, avaient déjà observé l'action desséchante du glacier ; ils avaient remarqué que leurs habits se desséchaient rapidement quand ils arrivaient sur la glace ; les touristes qui ont visité les sommités élevées où l'on abandonne du bois pour leur service ont toujours remarqué que ce bois est parfaitement sec. On peut comprendre quelle énorme action desséchante devait exercer le grand glacier qui autrefois couvrait notre pays des Alpes au Jura.

On sait qu'à une température donnée, l'air peut renfermer une quantité maximum déterminée de vapeur d'eau ; s'il en contient davantage, il l'abandonne sous forme de pluie ou de neige. Pour que le phénomène d'absorption de la vapeur par la glace puisse se produire, il faut nécessairement que la quantité de vapeur contenue dans l'air soit plus grande que ce qu'il peut en contenir à la température de la glace. Si le contraire a lieu et que l'air en contact avec la glace renferme moins de vapeur que ce que le glacier peut en tolérer, il se produit une évaporation au lieu d'une absorption. Ce phénomène a été observé une fois par MM. D. et F. sur le glacier supérieur du Rhône.

M. Forel explique de la manière suivante ce fait, familier aux touristes, que la neige des sommités, forte, résistante jusqu'à 9 ou 10 heures du matin, devient tout à coup molle et très pénible pour la marche : l'air froid de la nuit se trouve dans les conditions où il favorise l'évaporation de la neige, refroidit celle-ci, la durcit ; quand le soleil a pu atteindre les vallées inférieures, l'air réchauffé s'élève contre les flancs de la montagne, et comme il est beaucoup plus humide que celui des régions supérieures, il fournit une abondante condensation qui ramollit la neige jusque vers le soir où ce mouvement ascensionnel s'arrête.

Nous aurons à revenir sur diverses autres questions examinées par MM. Dufour et Forel, ainsi que sur d'autres communications qui ont été faites à la Société des sciences naturelles.

S. C.

Le manque de place nous oblige à renvoyer au prochain numéro la suite de notre feuilleton.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.